

IRAN

Des grévistes de la faim en grave danger de mort

Index AI : MDE 13/042/2005

ÉFAI

Jeudi 4 août 2005

DÉCLARATION PUBLIQUE

Les autorités iraniennes doivent immédiatement remettre en liberté Akbar Ganji, journaliste, qui entame ce jeudi 4 août son cinquante-cinquième jour de grève de la faim pour protester contre sa détention. Il est maintenant en grave danger de mort. L'organisation lance également un appel en faveur de la remise en liberté immédiate, pour recevoir des soins, de Manuchehr Mohammadi, dans le coma depuis le 24 juillet à la suite d'une grève de la faim.

« Il y a peut-être encore une chance de sauver la vie d'Akbar Ganji et de Manuchehr Mohammadi. Nous demandons aux autorités iraniennes de remettre immédiatement en liberté sans condition Akbar Ganji et d'accorder rapidement à Mohammadi l'autorisation de se faire soigner », a déclaré Lamri Chirouf, directeur adjoint du programme pour le Moyen Orient et l'Afrique du nord.

Akbar Ganji a été emmené d'urgence à l'hôpital Milad de Téhéran le 17 juillet, après avoir refusé de s'alimenter pendant trente-sept jours. Le procureur général de Téhéran a déclaré qu'il avait été hospitalisé pour une opération du genou. Il aurait perdu vingt-trois kilos pendant sa grève de la faim, entamée pour protester contre le refus qui lui était fait d'avoir accès à un traitement médical pour son asthme chronique, en dépit des recommandations d'un spécialiste pour qu'il soit soigné en dehors de la prison. Il réclame également sa remise en liberté sans condition.

« Akbar Ganji doit se voir accorder les soins médicaux qu'il réclame et auxquels il a consenti ; il doit en outre bénéficier d'une libération conditionnelle pour raisons de santé afin que l'on puisse évaluer son état de santé et lui prodiguer les soins appropriés », a déclaré Lamri Chirouf.

Manuchehr Mohammadi est tombé dans le coma le 24 juillet, à la suite d'une grève de la faim entamée le 6 juillet pour protester contre le refus des autorités de le laisser sortir pour recevoir des soins. Manuchehr

souffre de graves problèmes de santé dont certains seraient la conséquence d'actes de torture et de mauvais traitements ainsi que de ses conditions de détention. On lui aurait refusé la possibilité de recevoir des soins médicaux externes appropriés, en dépit des recommandations des médecins de la prison.

« Nous demandons aux autorités iraniennes de faire en sorte que Manuchehr Mohammadi puisse recevoir toute l'attention médicale requise, en accord avec les souhaits qu'il a exprimés. Il doit être transféré de la prison vers un hôpital et autorisé à rester en dehors de la prison pour raison médicale tant que le diagnostic n'est pas établi et le traitement terminé », a déclaré Lamri Chirouf.

Amnesty International appelle également les autorités à ordonner une révision judiciaire urgente du dossier de Manuchehr Mohammadi et à le remettre en liberté immédiatement et sans condition s'il s'avère qu'il a été emprisonné uniquement pour avoir exprimé ses convictions profondes.

L'organisation est particulièrement préoccupée par le harcèlement et les arrestations dont sont victimes des personnes liées au dossier d'Akbar Ganji. Abdolfattah Soltani, avocat et défenseur reconnu des droits humains, membre de l'équipe juridique en charge du dossier d'Akbar Ganji, également membre de la famille de Zahra Kazemi, a été arrêté le 30 juillet lors d'un sit-in organisé devant les locaux du Barreau de Téhéran. Soltani demandait à voir le mandat d'arrêt le concernant, ainsi que le mandat de perquisition de son domicile, tous deux émis par le procureur général de Téhéran, Said Mortazavi, le 27 juillet.

Shirin Ebadi, lauréate du prix Nobel de la paix et défenseure des droits humains, avocate d'Akbar Ganji et de la famille de Zahra Kazemi, fait l'objet depuis quelque temps de déclarations critiques de plus en plus menaçantes de la part de responsables du bureau du procureur de la République de Téhéran.

Masoud Bastani, un journaliste qui préparait un article sur l'état de santé de Ganji, a également été arrêté le 25 juillet, avec quatorze autres personnes, devant l'hôpital Milad où Ganji est détenu. Il est incarcéré à la prison Evin de Téhéran.

L'ingérence apparemment injustifiée dans le travail d'avocats cherchant à représenter leurs clients et à faire respecter

les normes relatives aux droits humains doit cesser. Amnesty International demande au bureau du Guide suprême d'intervenir pour faire cesser les actes de harcèlement et d'ordonner au pouvoir judiciaire, au gouvernement et au parlement d'appliquer les dispositions de la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme.

Amnesty International appelle également les autorités iraniennes à mener une enquête impartiale et approfondie sur le récent assassinat de Masoud Moghadas, le juge ayant statué dans l'affaire Ganji. Moghadas a été abattu dans sa voiture, en plein jour, mardi 2 août à Téhéran.

Complément d'information

Akbar Ganji a été arrêté en avril 2000, en même temps que dix-sept autres journalistes et intellectuels iraniens. Il avait été condamné à dix années d'emprisonnement, peine réduite en appel à six mois de prison, pour « participation à un complot contre la sécurité nationale » et « propagande contre le système islamique ». En juillet 2001, il a été jugé pour avoir « rassemblé des documents d'État confidentiels dans le but de mettre en danger la sécurité de l'État » et pour « diffusion de propagande » et condamné à six ans d'emprisonnement. Akbar Ganji a déjà purgé cinq années et demie sur les six années de sa peine. Le 14 juillet, il a été placé sous surveillance médicale à l'hôpital de la prison où les médecins de la prison l'examineraient deux à trois fois par jour.

Manuchehr Mohammadi est accusé d'avoir joué un rôle majeur dans les manifestations de juillet 1999 menées par des étudiants. On l'a vu à la télévision « avouant » être impliqué avec « des agents contre-révolutionnaires ». Il a été inculpé d'atteinte à la sécurité nationale. À l'issue d'un procès manifestement inéquitable, il aurait été condamné à une peine de treize années d'emprisonnement, réduite en appel à sept ans. Fin novembre 2003, sa peine de sept années a été prolongée de deux ans : une année pour avoir donné des interviews à des médias étrangers lors de permissions de sortie, une année supplémentaire pour avoir fait des « déclarations politiques » depuis la prison. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>